

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 21 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GARIGNON Isabelle (*suppléante*) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à GOUAULT Jacky
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE GAOUYAT Samuel	à CONNAN Josette
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à DUMAIL Michel
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	62
Procurations	11
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 15 mars 2023

DEL2023-03-044

TAUX DE FISCALITE 2023

Vu le débat d'orientations budgétaires et son rapport de présentation ;  
Vu le rapport de présentation budgétaire ;  
Vu les comptes administratifs et de gestion 2022 ;  
Vu la délibération relative à l'affectation des résultats ;

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2023 :
  - Contribution foncière des entreprises : 26,44 %
  - Taxe sur le foncier bâti : 2,07 %
  - Taxe sur le foncier non bâti : 7,58 %
  - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,30 %
  
- De fixer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères suivants pour 2023 :
  - ✚ Secteur 1 comprenant les communes de l'ex CC « Pays de Bégard » : 13,16 %  
Bégard, Kermoroc'h, Landebaëron, Péder nec, Saint-Laurent, Squiffiec et Trégonneau
  
  - ✚ Secteur 2 comprenant les communes de l'ex CC « Pays de Belle-Isle-en-Terre » : 11,41 %  
Belle-Isle-en-Terre, Gurunhuel, La Chapelle-Neuve, Loc-Envel, Louargat, Plougonver et Tréglamus
  
  - ✚ Secteur 3 comprenant les de communes de l'ex CC « Pays de Bourbriac » : 11,74 %  
Bourbriac, Coadout, Kerien, Kerpert, Magoar, Moustéru, Plésidy, Pont-Melvez, Saint-Adrien et Senven-Léhart
  
  - ✚ Secteur 4 comprenant les communes de l'ex CC « Callac Argoat » : 11,53 %  
Bulat-Pestivien, Calanhel, Callac, Carnoët, Duault, Lohuec, Maël-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint-Nicodème et Saint-Servais
  
  - ✚ Secteur 5 comprenant les communes de l'ex CC « Guingamp Communauté » : 4,02 %  
Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon
  
  - ✚ Secteur 6 comprenant les communes de l'ex CC « Paimpol-Goëlo » : 11,06 %  
Kerfot, Lanleff, Lanloup, Paimpol, Pléhédél, Ploubazlanec, Plouézec, Plourivo et Yvias
  
  - ✚ Secteur 7 comprenant les communes de l'ex CC « Pontrieux Communauté » : 11,83 %  
Brélidy, Ploëzal, Plouëc-du-Trieux, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Runan et Saint-Clet

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hervé Rannou', is written over a faint circular stamp.